



## Communiqué de presse

Paris, le 10 janvier 2023

### **Une bonne orientation du climat des affaires ultramarin au troisième trimestre 2022**

**L'IEDOM et l'IEOM publient une note sur le climat des affaires en Outre-mer au troisième trimestre 2022. Basée sur les enquêtes réalisées localement auprès de chefs d'entreprise, cette analyse nous révèle une conjoncture favorable sur chacun des territoires malgré le contexte inflationniste. Les indicateurs du climat des affaires (ICA) sont supérieurs d'une dizaine de points à leur moyenne de long terme dans les différents territoires ultramarins à l'exception de la Guyane.**

#### **Une activité dynamique notamment dans les services**

Une majorité des chefs d'entreprise interrogés observent une progression de leur activité au troisième trimestre et anticipent la poursuite de ce mouvement pour la fin d'année, sauf en Guyane et en Nouvelle-Calédonie. Les secteurs les plus dynamiques sont les services marchands et le tourisme qui connaît un retour progressif à la normale après la crise sanitaire.

#### **Une rentabilité préservée malgré la hausse des charges**

Les entreprises ultramarines subissent elles aussi des hausses de charges (en lien avec la hausse des prix de l'énergie et des matières premières et des difficultés d'approvisionnement), mais un nombre important d'entrepreneurs déclarent augmenter leur prix de vente. Cela leur permet de maintenir leur rentabilité et contribue ainsi à la bonne tenue des ICA. Ce constat n'est néanmoins pas partagé par tous : les entreprises du BTP peuvent plus difficilement répercuter les hausses des prix des matériaux sur leurs clients en raison de clauses de révision insuffisantes ou inadaptées des marchés signés.

#### **Des tensions de trésorerie affectant la liquidité des entreprises**

Des contraintes de liquidité se font néanmoins globalement ressentir et les chefs d'entreprise ultramarins constatent souvent une dégradation de leur trésorerie au troisième trimestre avec des perspectives mal orientées pour la fin d'année. À ce stade, les tensions exprimées ne se traduisent pas sur les incidents de paiement dans les Outre-mer : le nombre d'incidents de paiement sur effets de commerce est stable voire en léger recul au troisième trimestre dans les territoires ultramarins alors qu'il progresse dans l'ensemble des régions de l'Hexagone.

#### **Retrouver la publication complète ici :**

[Une bonne orientation du climat des affaires ultramarin au 3e trimestre - IEDOM](#)

---

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale pour le compte de la Banque de France dans les départements et collectivités d'outre-mer dont la monnaie est l'euro. L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

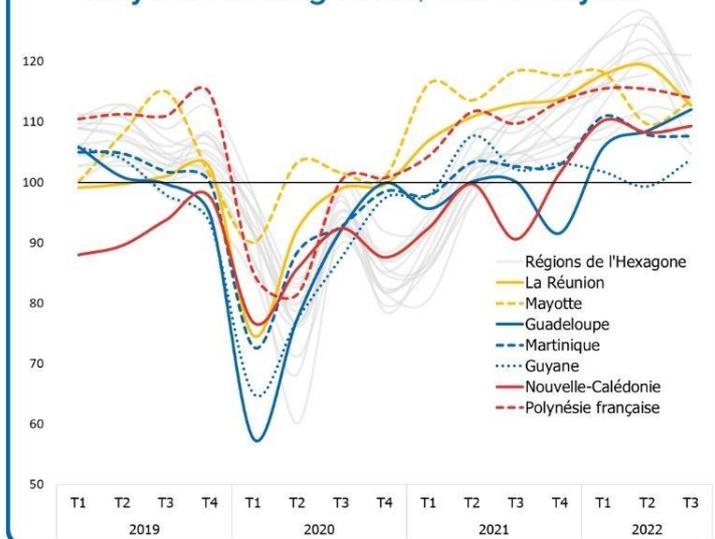
**Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur les sites [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr) et [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)**

Contact presse : Marie AOURIRI - tél : 01 42 97 06 50, [communication@iedom-ieom.fr](mailto:communication@iedom-ieom.fr)



## BONNE ORIENTATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN OUTRE-MER 3ème trimestre 2022

Les ICA supérieurs d'environ 10 points à leur moyenne de long terme, sauf en Guyane



### Une activité dynamique et le maintien de la rentabilité expliquent cette bonne orientation

Décomposition de l'écart de l'ICA à sa moyenne de long terme :



à retrouver sur [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr) et [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)



nous contacter :  
[communication@iedom-ieom.fr](mailto:communication@iedom-ieom.fr)